

## **POUR AVANCER : se poser les bonnes questions !** *Nominations et Discriminations*

**P**arce que parler de la discrimination syndicale dans le syndicat mais aussi vis-à-vis des salariés, des collègues de travail, c'est quelque part dévoiler, admettre son impuissance à défendre ses propres militants.

Parce que l'idée reste très répandue que la discrimination syndicale serait « de bonne guerre », fournirait une espèce de preuve qu'on est des combattants valeureux. Ce n'est pas manquer de respect aux victimes de convenir que cette culture là a fait beaucoup de dégâts et qu'elle en fait encore ...

- ◆ Fuir les candidatures nouvelles et les jeunes ;
- ◆ Décourage le renouvellement des militants ;

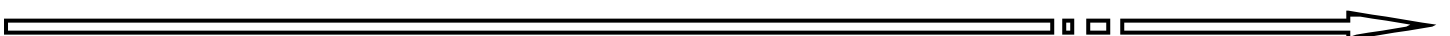
**Un autre comportement à effet pervers est celui qui consiste à considérer comme suspecte toute promotion de militant, et ainsi permettre aux directions d'entreprises de faire leur marchés entre syndicats et à l'intérieur même de la CGT, en opérant une véritable sélection des interlocuteurs reconnus.**

Tabler sur la transparence, décrypter les manœuvres est indispensable pour déculpabiliser, mettre à l'aise. Ce sont les stratégies patronales et celles de certains syndicalistes auxquelles il faut faire face, leurs façons de porter des coups au syndicalisme en général et à la CGT en particulier.

A la CGT, c'est dès 1992 qu'un groupe de militants décide d'enquêter sur les discriminations syndicales ... nous sommes à Sochaux chez Peugeot ... puis viendront « Ratier », le « GAN » et bien d'autres, dont la RATP.

**Alors, parlons  
« discriminations  
et nominations »,  
oui !  
Mais en réflexion :**

- ◆ Plus de 250 dossiers de militants CGT/RATP sont portés pour « discriminations ».
- ◆ La direction a déjà été contrainte de régler des contentieux
- ◆ Pour une entreprise qui entend se donner l'image de respect du dialogue social, il vaut mieux corriger des situations (au titre du départ en retraite) que de se voir imposer des corrections pour « discriminations ».



**Parlons**  
**« nominations »,**  
**oui !**  
**Mais en réflexion :**

**La CGT/RATP réclame et se bat avec tous les salariés pour :**

- ♦ Un véritable déroulement de carrière pour tous ;
- ♦ La définition de critères de nominations issue d'une négociation collective ;
- ♦ Une revalorisation du rôle des commissaires classés.

Cela s'oppose à l'opacité, à l'avancement à la « tête du client », à l'individualisation de traitement ... et donc aux discriminations ... dont les militants CGT font globalement les frais.

**Alors, parlons**  
**traitement de**  
**« l'engagement**  
**militant » oui !**  
**Mais en réflexion :**

- ♦ Les acquis de l'expérience d'un militant syndical peuvent-ils être négligés ?
- ♦ Peut-on laisser le seul déroulement de carrière et nomination qu'aux salariés étant effectivement présents au poste de travail ?

L'application de la loi sur la représentativité (dont certains articles ressortent d'une volonté exprimée dans la « position commune du 9 avril 2008 » impliquant la CGT) prévoit, en son article 7, la négociation d'un accord

pour déterminer les mesures à mettre en œuvre, pour d'une part « concilier vie professionnelle et engagement syndical » et d'autre part pour « prendre en compte l'expérience acquise lors de l'exercice des mandats de représentation du personnel ».

C'est une manière de donner de la clarté à ces situations et de définir des règles justes, connues et contrôlables par tous.

**Alors ?? La volonté de diviser les syndicats est réelle, c'est regrettable, c'est détestable mais ... c'est réel !**

La pratique qui consiste à insulter les militants, notamment ceux de la CGT, est réelle, c'est préjudiciable pour l'ensemble du syndicalisme mais ... c'est réel !

Tenter de jeter le discrédit sur la CGT est une pratique récurrente, bien plus portée par le patronat, la direction d'entreprises, aujourd'hui à la RATP plus par un syndicat démagogique et insultant, c'est dégueulasse mais ... réel !

Que ceux qui pensent que d'être discriminés aident les jeunes salariés à se syndiquer et à prendre des responsabilités persistent à le penser ... c'est stupide ... mais soit !

**Mais surtout que les salariés, les militants CGT/RATP ne se laissent pas perturber par des manœuvres sans pouvoir s'exprimer sur une réalité dont nous n'avons pas à rougir !**

**La CGT/RATP dénonce et combat**  
**la discrimination syndicale. Elle appelle aussi chacun (e)**  
**d'entre vous à rejoindre ses rangs car c'est toujours plus**  
**nombreux que nous serons toujours plus forts !**